



## COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOICATIONS

**PARIS, LE 21 FEVRIER 2023**

### **Didier TISON (STADE AURILLACOIS CANTAL AUVERGNE)**

*RC Massy Essonne / Stade Aurillacois Cantal Auvergne (J21 PRO D2)*

**Carton rouge**

Au cours de la rencontre RC Massy Essonne / Stade Aurillacois Cantal Auvergne, M. Didier TISON a été définitivement exclu par l'arbitre à la 29<sup>ème</sup> minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Didier TISON est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 1<sup>er</sup> mars 2023.

M. Didier TISON est suspendu dans l'attente de cette audience.

### **Fabien PERRIN (COLOMIERS RUGBY)**

*FC Grenoble Rugby / Colomiers Rugby (J21 PRO D2)*

**Carton rouge**

Au cours de la rencontre FC Grenoble Rugby / Colomiers Rugby, M. Fabien PERRIN a été définitivement exclu par l'arbitre à la 56<sup>ème</sup> minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Fabien PERRIN est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 1<sup>er</sup> mars 2023.

M. Fabien PERRIN est suspendu dans l'attente de cette audience.

## **Julien SARRAUTE (COLOMIERS RUGBY)**

*FC Grenoble Rugby / Colomiers Rugby (J21 PRO D2)*

**Rapport des officiels de match**

A l'issue de la rencontre FC Grenoble Rugby / Colomiers Rugby, l'arbitre n°4, désigné lors de cette rencontre, a signalé le comportement de M. Julien SARRAUTE, Entraîneur du Colomiers Rugby.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Julien SARRAUTE et le club du Colomiers Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 1<sup>er</sup> mars 2023.

M. Julien SARRAUTE n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

## **Davit KUBRIASHVILI (ASM CLERMONT AUVERGNE)**

*Union Bordeaux-Bègles / ASM Clermont Auvergne (J18 TOP 14)*

**Citation**

Au cours de la rencontre Union Bordeaux-Bègles / ASM Clermont Auvergne, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Davit KUBRIASHVILI pour une action ayant eu lieu à la 63<sup>ème</sup> minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Davit KUBRIASHVILI est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 1<sup>er</sup> mars 2023.

M. Davit KUBRIASHVILI n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

## **Sergio PARISSÉ (RC TOULONNAIS)**

*RC Toulonnais / Stade Toulousain (J18 TOP 14)*

**Carton rouge**

Au cours de la rencontre RC Toulonnais / Stade Toulousain, M. Sergio PARISSÉ a été définitivement exclu par l'arbitre à la 32<sup>ème</sup> minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Sergio PARISSÉ est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 1<sup>er</sup> mars 2023.

M. Sergio PARISSÉ est suspendu dans l'attente de cette audience.

### **Rynhardt ELSTADT (STADE TOULOUSAIN)**

*RC Toulonnais / Stade Toulousain (J18 TOP 14)*

**Carton rouge**

Au cours de la rencontre RC Toulonnais / Stade Toulousain, M. Rynhardt ELSTADT a été définitivement exclu par l'arbitre à la 72<sup>ème</sup> minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Rynhardt ELSTADT est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 1<sup>er</sup> mars 2023.

M. Rynhardt ELSTADT est suspendu dans l'attente de cette audience.

### **Gonzalo QUESADA (STADE FRANÇAIS PARIS)**

*Aviron Bayonnais Rugby Pro / Stade Français Paris (J18 TOP 14)*

**Rapport des officiels de match**

A l'issue de la rencontre Aviron Bayonnais Rugby Pro / Stade Français Paris, l'arbitre n°4, désigné lors de cette rencontre, a signalé le comportement de M. Gonzalo QUESADA, Entraîneur du Stade Français Paris.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Gonzalo QUESADA et le club du Stade Français Paris sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 1<sup>er</sup> mars 2023.

M. Gonzalo QUESADA n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

---

## **CONTACT PRESSE**

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51